Thème n° 2 - CORPS NATUREL, CORPS ARTIFICIEL

Séance 2 : Qu'est-ce qu'un hybride ?

« La notion d'être hybride renvoie à un statut incertain, brouille les frontières entre des catégories qu'on croit souvent à tort nettes et définitives : naturel/ artificiel, normal / monstrueux, etc. Mais elle oblige aussi à prendre en compte les interactions entre ce qui apparaît dans la nature (ou le réel) et ce qui relève de l'imaginaire.

I - Définition ... et premiers problèmes :

Dans le dictionnaire, la définition du terme hybride, au sens biologique, est : « Qui provient du croisement de variétés, de races, d'espèces différentes ». L'hybride est le produit d'une hybridation, du« Croisement naturel ou artificiel entre deux variétés, deux races d'une même espèce (métissage) ou entre deux espèces » (Le Petit Robert). On constate que l'hybride dépasse l'opposition entre naturel et artificiel puisqu'elle peut aussi bien être le produit de la nature (en l'occurrence, d'une reproduction sexuée, à supposer que l'Homme ne la contraigne pas) que d'une intervention humaine.

En outre, hybride est emprunté, selon le Dictionnaire historique de la langue française d'Alain Rey (1992), « au latin classique ibrida « bâtard, de sang mêlé » et spécialement « produit du sanglier et de la truie » devenu hybrida par rapprochement avec le grec hubris "excès"». L'histoire du terme souligne donc le rejet moral que peut susciter l'hybridation, parce qu'elle peut apparaître, non comme un simple caprice de la nature, mais comme une monstruosité, une transgression envers les lois naturelles les plus généralement répandues, vite converties en normes. Ces transgressions sont d'autant plus violemment rejetées qu'elles peuvent, lorsqu'elles relèvent de l'intervention humaine, susciter l'effroi devant la démesure et l'orgueil de scientifiques qui jouent aux apprentis sorciers et se prennent pour des dieux créant de nouveaux êtres.

II - Légendes et réalités :

Une constante de l'imaginaire humain :

Les êtres hybrides sont innombrables dans l'imaginaire de l'humanité, prompte à essayer toutes les combinaisons, à inventer des corps composés d'éléments hétérogènes. Dès l'Égypte ancienne, on constate que certaines divinités, d'abord zoomorphes, c'est-à-dire de forme animale, prennent peu à peu des apparences composites, mi-animales, mi-humaines : Anubis, dieu qui conduit les âmes des morts, est un corps humain surmonté d'une tête de chien ; à l'inverse, Bâ (représentation de l'âme) est souvent représenté comme un corps d'oiseau avec une tête humaine ; Ammout, divinité qui dévore les âmes des hommes indignes de continuer à vivre dans l'au-delà, est un hybride d'hippopotame, de lion et de crocodile. La mythologie grecque n'est pas en reste : qui ne connaît les sirènes mi-femmes, mi-oiseaux, que, dans L'Odyssée d'Homère, Ulysse veut écouter chanter ? Ou le redoutable Sphinx, créature formée d'une tête de femme, d'un corps de lion et dotée d'ailes d'oiseau, qui terrorise la ville de Thèbes jusqu'à ce que le héros Œdipe parvienne à résoudre l'énigme qu'elle propose ? L'emblème de ce type de créatures est la chimère, brièvement décrite par Homère comme « lion par-devant, serpent par-derrière, chèvre au milieu » (L'Iliade, chant VI). On trouve des sirènes mi-femmes, mi-poissons dans les mythes scandinaves, et des chimères dans les légendes chinoises (tel le Pi Xiu, sorte de lion ailé). La licorne médiévale, jument dotée d'une longue corne au milieu du front, est aussi le fruit de la « zoologie composite », du « bestiaire fabuleux » de l'humanité, avec cette originalité d'être « cependant vraisemblable» au point qu' « elle passait pour réelle», comme l'a montré Roger Caillois (1913-1978) qui a consacré un essai à cet animal imaginaire (Le Mythe de la licorne, publié à titre posthume en 1991).

L'écrivain argentin Jorge Luis Borges (1899-1986) s'est plu à recenser des créatures imaginaires de tous les pays et de toutes les époques, des« étranges entités que la fantaisie des hommes a engendrées», dans des légendes ou des œuvres littéraires, dans son *Manuel de zoologie fantastique* (1957), augmenté en 1967 sous le titre *Le Livre des êtres imaginaires*. Parmi les créatures répertoriées, un certain nombre témoigne de l'importance de l'hybridité dans l'imaginaire : griffon, centaure, hippogriffe, basilic, mermecolion, Youwarkee ... L'imaginaire humain semble avoir toujours aimé les créatures et les monstres aux corps improbables.

C'est pourquoi depuis l'Antiquité toute réalité jusque-là inconnue suscite l'imaginaire, et peut être assimilée à un corps hybride. L'hippocampe en est la preuve, dont le nom provient du grec hippos, « cheval » et kampos, « sorte de poisson ». On en trouve aussi la preuve dans les récits de voyages. Marco Polo (1254-1324), explorateur de l'Orient, évoque ainsi dans l'île d'Adaman des hommes qui « ont une tête de chien » (*Le Devisement du monde*, 1298).

L'imaginaire de l'hybridité est encore aujourd'hui répandu : les méli-mélo d'animaux auxquels jouent les enfants, créant des êtres inédits, ou encore la puissance comique des caricatures en sont des témoignages quotidiens. (voir blog : *La ménagerie impériale*).

Étrangetés de la réalité :

Mais les créatures au corps hybride ne sont pas qu'une projection de l'imaginaire. Elles sont aussi une réalité déroutante, parce que nombre des animaux issus de croisement sont rares, voire exceptionnels. Cependant, on connaît certains cas plus fréquents : le mulet (âne et jument), le bardot (cheval et ânesse), le zébrâne ou zébrule (âne et zèbre), le tigron (tigre et lionne), la crocotte (chienne et loup), le coquard (faisan et poule), le turkoman (chameau de Bactriane et dromadaire), etc. La question de l'hybridation est l'objet d'un intérêt particulier au siècle des Lumières. En effet, elle est l'une des pierres de touche de la classification des êtres vivants par la science moderne, à l'âge classique (XVII-XVIIIème siècles). Les hybrides semblent défier le système de classification des genres et espèces que constitue la nomenclature du naturaliste suédois Carl von Linné (1707-1778), dans son ouvrage Systema Naturae (plusieurs éditions augmentées entre 1735 et 1758). Des expériences d'hybridation animale, quoique rares, ont lieu à cette époque : le savant Maupertuis (1698-1759) aurait ainsi tenté des métissages inédits entre différentes races de chiens, de serins et de pigeons (La Vénus physique, 1747); Charles Bonnet (1720-1793) parle dans ses Considérations sur les corps organisés, en 1762, d'un hybride issu de« l'accouplement du coq avec la femelle du canard » ; le savant Réaumur (1683-1757) prétendait - élément fort contesté dès l'époque - avoir réussi l'hybridation du lapin et de la poule ...

Quel est alors le statut de l'hybride ? Dans son *Histoire naturelle* (36 volumes, 1749-1789), le naturaliste Georges-Louis de **Buffon** (1707-1788) consacre un chapitre aux« Mulets », terme englobant tous les animaux hybrides, et y fait l'hypothèse que l'infertilité des corps hybrides permet de distinguer les espèces : « Le cheval et l'âne sont certainement de différentes espèces puisqu'ils produisent ensemble que des individus viciés et inféconds». Même si, plus tard, il corrige cette idée en reconnaissant que cette observation n'est pas applicable à tous les hybrides, l'infertilité des hybrides reste souvent considérée comme une loi de la nature, comme le remarque, un siècle plus tard, **Charles Darwin** (1809-1882).

Le corps hybride est donc non seulement un objet imaginaire séduisant, se prêtant à l'évidence à toute métamorphose de la réalité par une combinatoire infinie, mais aussi, dans ses réalités concrètes, un véritable problème intellectuel qui se pose à la connaissance scientifique des catégories et des lois de la nature.

III - Fantasme scientifique et imaginaire fantastique :

Le corps hybride est aussi le support d'un fantasme scientifique. En effet, il est tentant de défier la nature en créant de nouveaux êtres et en essayant d'en pérenniser l'existence en cherchant à

triompher de leur fréquente infertilité. Il s'agit de braver une loi de la nature - c'est-à-dire une limite qu'elle impose - et, par-delà, de devenir démiurge, créateur de la réalité, autrement dit d'égaler Dieu. D'où le caractère menaçant de ce fantasme qu'on soupçonne toujours, à tort ou à raison, derrière les recherches sur des corps hybrides : *l'hubris*, la démesure, la transgression des limites naturelles.

Le mythe du savant fou :

L'un des plus célèbres exemples en est *L'Île du docteur Moreau* (1896) du romancier anglais Herbert George Wells (1866-1946). Dans une île tropicale, loin de toute civilisation, le docteur Moreau et son assistant, Montgomery, se livrent à d'effrayantes expériences sur des animaux sauvages, en pratiquant la vivisection, la greffe et la transfusion sanguine. Ces expériences, sources de souffrances terribles pour les animaux ainsi transformés, ont pour but de créer artificiellement des êtres se rapprochant le plus possible de l'être humain. On découvre donc des créatures qui tiennent à la fois de l'Homme et de la bête (singe, puma, etc.). Or Moreau soumet ces créatures à une« Loi» qui leur interdit des comportements bestiaux et qui les contraint à vénérer leur« Maître » Moreau. Mais les êtres se révoltent et« l'Homme-Puma» assassine le docteur Moreau. Ce récit montre bien les inquiétudes que peuvent susciter les expériences d'hybridation qui transgressent les règles de la nature et par lesquelles l'Homme cherche à s'emparer du pouvoir divin.

L'hybridation et la définition de l'espèce humaine :

Le roman de Wells pose une question qui hante l'imaginaire de l'hybridation : si l'on créait un être hybride issu d'un animal et d'un être humain, quel serait son statut ? Humain ou animal ? Il s'agit, au fond, de définir ce qui est le propre de l'homme - question déjà posée au XVème siècle, lorsqu'il fallut décider si les Indiens d'Amérique étaient bien des hommes !

Le croisement animal/ humain a déjà tenté plus d'un scientifique, notamment depuis les progrès de la génétique au XXème siècle. Le cas le plus célèbre est sans doute celui du scientifique russe Ilia lvanov (1870-1932) qui, dès 1910, présentait dans un congrès mondial de zoologie les possibilités d'obtenir un hybride issu de sperme humain et d'une femelle chimpanzé. Il travaille en vain dans les années 1920 à concrétiser une telle hybridation, avant que ses recherches ne soient arrêtées par les autorités en 1930, et lui-même exilé.

L'écrivain français Vercors a réfléchi à ce problème dans *Les Animaux dénaturés* (1952). Dans cette fiction, on a découvert en Nouvelle-Guinée un peuple d'êtres anthropoïdes inconnus, les « tropis ». Le journaliste Douglas Templemore appelle un médecin et un policier pour faire constater le décès d'un enfant qu'il déclare avoir assassiné. Or les deux personnages ont dû mal à comprendre la situation, l'enfant tenant à la fois de l'homme et du singe. Templemore leur présente alors un papier expliquant l'origine de cet être hybride. Le journaliste, en tuant l'être qu'il a engendré par hybridation artificielle, oblige le gouvernement britannique à organiser un procès complexe : si l'hybride est humain, c'est un assassinat dont Templemore est coupable ; si c'est un animal, le crime n'est plus un meurtre. Les juges doivent nécessairement définir ce qui constitue en propre l'espèce humaine. Le récit montre ainsi que c'est l'Homme même qui doit décider ce qui est humain ...

L'hybridation et la survie de l'espèce humaine :

On retrouve le thème de l'hybridation artificielle des corps dans des récits, tel *Le Dernier Homme* (2003), de Margaret Atwood (née en 1939), qui imagine un monde futur angoissant, postapocalyptique, où un « dernier homme », Snowman, est entouré d'animaux menaçants, hybridés par des ma nipulations génétiques: « louchiens », « serprats », Il doit lutter pour sa survie, celle de l'humanité.

La bande dessinée *Animal'z* (2009) d'Enki Bilai (né en 1951) donne à voir, après une catastrophe climatique qui a ravagé la Terre, quelques survivants dont le corps, où sont implantés des équipements technologiques, peut s'hybrider en corps animal (dauphin, poisson) ; cet exemple

d'hybridation fruit d'une recherche sur un corps augmenté, informatisé, permet au dessinateur d'interroger les conditions d'une survie de l'espèce humaine.

Ainsi, ces deux œuvres illustrent l'hésitation contemporaine sur l'avenir de l'espèce humaine dans un monde altéré.

<u>Interrogations éthiques</u>:

Les avancées de la science et des technologies mettent aujourd'hui incessamment les Hommes face à l'urgence de questionnements éthiques fondamentaux, touchant à ce qu'ils peuvent et doivent accepter dans la sphère de l'humanité.

Du côté de la génétique, par exemple, les recherches ouvrent des perspectives positives dans la médecine et notamment dans la greffe d'organes. Par exemple, en janvier 2017, une équipe de chercheurs installée en Californie a réussi à créer des embryons de porcs contenant des cellules souches humaines, ce qui permettrait de mieux comprendre certaines maladies et de réfléchir à des greffes régénératrices. Du côté des technologies, les appareils électroniques susceptibles de s'intégrer au corps pourle réparer, le soigner, augmenter sa durée de vie, font naître des problèmes éthiques liés à une nouvelle forme d'hybridité mêlant tissus vivants et dispositifs technologiques (voir le livre *La Norme du corps hybride* de Judith Nicogossian, 2016).

Synthèse:

Le corps hybride met en question la place de l'Homme au sein de la nature : il peut artificiellement créer des corps animaux nouveaux, et sait qu'il a désormais et aura davantage encore à l'avenir, la possibilité de faire de son propre corps un hybride, en le croisant génétiquement avec le corps animal ou, technologiquement, avec des éléments mécaniques et électroniques. Ce corps hybride le place devant la nécessité éthique de chercher encore ce qui le définit en tant qu'Homme.

Mots clés : corps artificiel - éthique · greffe - hybridation